



HMG RENDEMENT – Part C

octobre 2023

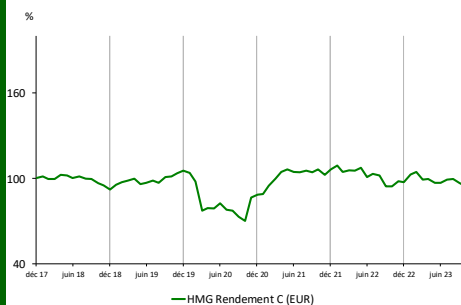
Document à caractère commercial.
OPCVM (UCITS) présentant un
risque élevé de perte en capital,
nous vous recommandons de
consulter le Prospectus et le DICI
pour plus d'informations

Objectif de gestion

L'objectif de gestion du FCP consiste à maximiser la performance avec une gestion active et discrétionnaire des classes d'actifs (actions, obligations, instruments monétaires) et des zones géographiques (zone euro, zone hors euro) et dans le même temps à maîtriser la volatilité sur un horizon de placement de 5 ans.

Informations complémentaires: La gestion est opportuniste et privilégie les titres à rendement élevé. Depuis 2008, le FCP est principalement investi en emprunts privés perpétuels et convertibles. Le fonds bénéficie de l'approche value et contrariante de la société de gestion. Depuis 2014, la position en actions de rendement a régulièrement augmenté.

Performances



Performances nettes %	1 mois	2023	1 an	3 ans	5 ans	Origine
HMG Rendement C	-2,5	-2,8	0,2	34,9	-2,0	-5,7
Cat. Allocation EUR Modérée	-2,1	0,5	9,5	-1,3	0,0	NC

Par année civile en %	2018	2019	2020	2021	2022
HMG Rendement C	-8,0	14,0	-15,9	17,8	-8,7
Cat. Allocation EUR Modérée	-2,3	6,2	0,9	1,1	-17,1

Statistiques de risque sur 3 ans	
Ratio de Sharpe	0,60
Volatilité HMG Rendement	17,2%
Volatilité Catégorie Morningstar Allocation EUR Modérée	9,2%

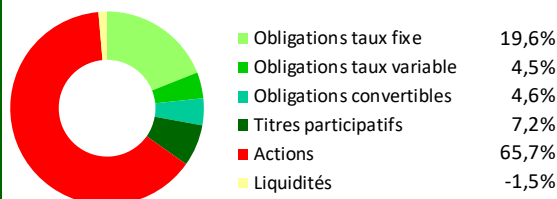
Les données relatives à la performance sont calculées par HMG Finance. Les performances passées indiquées ne préjugent pas des performances futures. La volatilité est calculée sur la base des performances quotidiennes. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées.

Répartition du Portefeuille

Principales lignes du portefeuille

TOTAL	9,3%	SHERRITT INTL 10.75% PII	4,7%
SWISS RE NAMEN AKT	8,4%	MUTUELLE ASSUR DES COI	4,6%
RENAULT TPA 83-84 PERP.	7,2%	KORIAN 4.125% PERP	4,4%
MERCIALYS	6,7%	ATLANTICA YIELD PLC	3,9%
CRCAM BRIE PICARDIE	5,5%	GROUPE SONATEL	3,9%

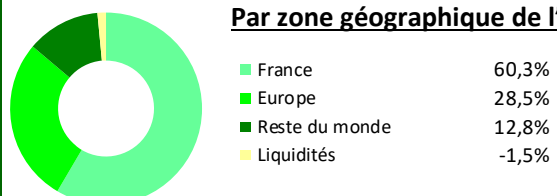
Par type d'instrument



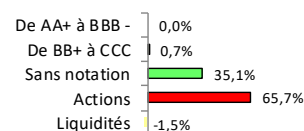
Par secteur d'activité

Assurance	18,7%
Services bancaires et financiers	13,4%
Immobilier (SIIC)	17,1%
Biens de Consommation de Base	4,3%
Consommation Discrétionnaire	1,7%
Energie	9,6%
Industrie	13,7%
Matériels	8,7%
Services aux collectivités	8,2%
Technologies de l'Information	1,9%
Télécommunications	4,4%
Liquidités	-1,5%

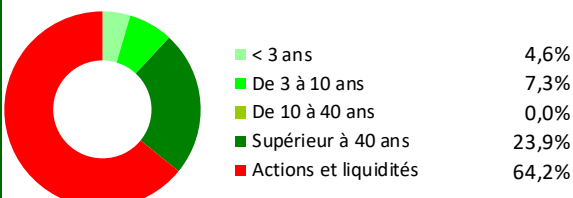
Par zone géographique de l'émetteur



Par notation financière



Par échéance des titres



Par taille d'émission/capi

Oblig.ém. < 100 M€	8,5%
Oblig.ém. de 100 à 500 M€	26,3%
Oblig.ém. de 500 M€ à 1 Md€	1,1%
Oblig.ém. > 1 Md€	0,0%
Actions Capi. < 150 M€	11,9%
Actions Capi. 150 M€ à 500 M€	7,6%
Actions Capi. 500 M€ à 1 Md€	3,7%
Actions Capi. > 1 Md€	42,4%
Liquidités	-1,5%

Gérant: Marc GIRAULT
depuis l'origine

FCP de droit français-
Parts de Capitalisation

Catégorie BCE
Fonds mixtes

Code ISIN
FR0013304763

Durée de Placement
Recommandée
Minimum 5 ans

Valorisation
Quotidienne

Lancement
le 22 décembre 2017

Frais de Gestion
1,50% TTC

Commission de Surperformance
Si dépassement du High
water mark
10% de la performance
supérieure à 10% en
taux annuel actuariel

Droits d'entrée
Max. 2,5% TTC

Commission de rachat
1% TTC

Souscription Initiale
Minimum 1 part
Dépositaire :
CACEIS Bank

Valorisateur :
CACEIS Fund Administration

Commissaire
aux Comptes
KPMG Audit

Valeur liquidative de la part

Au 31/10/2023

9 433,72 €

Actif Net de l'OPCVM

Au 31/10/2023

30 525 236,53 €

HMG FINANCE

2, RUE DE LA BOURSE 75002 PARIS - TEL : 01 44 82 70 40 - FAX : 01 42 33 02 32

AGREMENT AMF n° GP91017 du 18/06/1991

SOCIETE DE GESTION DE PORTEFEUILLE AU CAPITAL DE 235 533,74 € - RCS PARIS B381985654 - APE 6630Z

ORIAS n° 09050453 - Numéro de TVA intracommunautaire : FR41381985654 - contact@hmgfinance.com

Performances nettes %	1 mois	2023	1 an	3 ans	5 ans	Origine
HMG Rendement C	-2,5	-2,8	0,2	34,9	-2,0	-5,7
Cat. Allocation EUR Modérée	-2,1	0,5	9,5	-1,3	0,0	NC

Commentaire du mois d'octobre

Voici comment nous voyons la situation actuelle des marchés

Boursièrément, les choses ne sont pas faciles, mais suivent un cheminement assez logique, qui a cependant - cela surprend toujours - un effet sur les cours largement plus que proportionnel à ce que des calculs faits à tête reposée pourraient suggérer.

L'idée des banques centrales est, depuis 2022, de casser l'inflation en montant les taux d'intérêt : la hausse des taux ralentit l'économie, car elle rend l'endettement (des consommateurs, des entreprises) plus onéreux et ils réduisent donc leur consommation et leur investissement, ce qui diminue la demande de biens et services. La loi de l'offre et de la demande conduit donc à un ralentissement de l'inflation.

Dans un premier temps, la hausse des taux conduit donc à une baisse des titres (actions et obligations) négativement sensibles aux taux. Nous avons connu cette étape avec la chute boursière des sociétés immobilières du portefeuille (**Icade**, **Mercialys**, **Carmila** et les autres) que ce soient les défensives (celles que détient HMG Rendement) comme les plus risquées. La chute des actions de la transition énergétique (**Atlantica yield**) est encore plus surprenante si on considère « l'urgence absolue » de cette grande cause mondiale, question de « vie ou de mort » de notre planète, subitement tombée aux oubliettes dès que le cycle économique a pointé le bout de son nez. Ce ne serait pas charitable d'épiloguer sur toutes ces absurdités. Notre appréciation est que cette première étape s'est terminée au cours de l'été.

Contexte exécrable dans lequel on peut constater la résilience relative du portefeuille de HMG Rendement, exclusivement orienté sur le rendement (donc les taux), mais très diversifié. Précisons tout de même que le glissement de la valeur de la part C de HMG Rendement de 2,8% depuis le début de l'année ne satisfait pas du tout vos gérants.

Dans un second temps, l'activité économique se calme et ce sont les actions d'entreprises industrielles considérées comme cycliques qui souffrent. Nous sommes entrés dans cette étape, selon nous, depuis la fin de l'été.

Au total, vu ce que nous estimons être une massive exagération à la baisse sur de nombreux titres, à un moment où le point de stabilisation des taux aurait été atteint et où la capacité d'anticipation (et d'exagération) des investisseurs va se manifester dans un sens inversé et donc plus favorable, nous posons la question suivante : si on n'achète pas maintenant, alors quand ?